

Compte-rendu du CS du 10 mai 2019

Rédigé par V. Van Elewyck

Présents : B. Arcelin, C. Barraud, M. Cacciari, F. Casse, E. Chassande-Mottin, N. Decamp, C. Deroulers, F. Graner, A. Lemièrre, A. Lindner, I. Paul, C. Ricolleau, M. Ridel, S. Rodriguez, G. Rousset, V. Thévenet et V. Van Elewyck

Procurations :

Lerouge Sandra ---> Lindner Anke
Restagno Frédéric ---> Lindner Anke
Bartlett James -----> Casse Fabien
Chaty Sylvain -----> Casse Fabien
Goupil Christophe ---> Thevenet Véronique
Gallais Yann ---> Paul Indranil
Graña Mariana ---> Graner François
Amara Hakim -----> Ricolleau Christian
Mangenev Juliette -----> Ricolleau Christian

Excusés :

Durande Mélina

1- Informations générales

François Graner annonce le départ de Mélissa Ridel après le CS du 8 juillet, suite à son recrutement à Paris 6 et sa nomination comme direction adjointe du LPNHE.

F. Graner informe le CS que la commission des postes se réunira en septembre; par conséquent elle ne demande pas de remontée de postes début juillet, ce qui permettra de poursuivre l'évaluation des demandes au cours du prochain CS. La commission a annoncé qu'il n'y aurait pas de suppression ni de création de poste, et qu'il serait possible de faire des conversions de postes à masse salariale égale.

2- Validation des comptes-rendus précédents

Les comptes-rendus des CS du 10 mai et du 03 juin 2019 sont validés à l'unanimité.

3- Demandes d'éméritat:

Les demandes de renouvellement d'éméritat de M. Fulchigioni et L. Viennot sont approuvées à l'unanimité.

4- Bilan de la Journée de l'UFR

Matteo Cacciari remercie les membres du comité organisateur (cette année, tous externes au CS) et transmet les félicitations reçues durant la journée; le bilan est positif de l'avis général. La programmation en juin (plutôt qu'en novembre) semble être plus favorable à la participation: pas de problème de recouvrement avec les enseignements, plus de jeunes participants, notamment des stagiaires, peu d'évaporation au cours de la journée. Un titre accrocheur avait été demandé aux orateurs pour pousser à la pédagogie et intéresser tous les publics. L'absence de thème pour la journée n'a pas été jugée gênante. Le CS note qu'il y a eu moins de présentations orales de la part de doctorants cette année, mais globalement plus de posters. L'organisation d'une session posters plus formelle pour les doctorants pourrait s'envisager pour l'an prochain.

Le CS propose de lancer dès maintenant un appel aux volontaires pour l'organisation de la journée de l'an prochain, avec un calendrier semblable (ie en juin). Un membre du CS sera identifié pour faire partie de ce comité.

Le CS propose de transmettre les recommandations suivantes au comité d'organisation: attention portée à la pédagogie (y compris par l'utilisation de titres accrocheurs), pas de thème imposé, inclure les BIATSS dans l'organisation/la modération de la journée, solliciter les bénéficiaires de BQR pour une présentation, inclure une session posters pour les doctorants/stagiaires, présentations sur l'actualité scientifique de l'année écoulée, thèmes transverses possibles: physique et diversité sociale

Le CS recommande également de maintenir la dimension informelle de la journée (pas de représentants extérieurs à l'UFR officiellement invités), et d'être attentifs à la publicité de la journée (sur le site de l'UFR, de l'université,...), Les objectifs principaux restent: se connaître, passer une journée agréable et savoir ce que font les autres membres de l'UFR.

La proposition d'organiser, de manière décorrélée de la journée de l'UFR, une "Journée de prospective" qui reprenne les présentations des priorités des laboratoires est également discutée. Il est convenu que cela constitue une réflexion à mener par le prochain CS.

5-Questions diverses

- Point sur les tutelles

F. Graner et M. Cacciari informent sur la situation des tutelles des différents laboratoires, après décision du CNRS: Paris Diderot (UPD) reste cotutelle principale du LESIA, PMMH et LPENS, et devient tutelle secondaire LPNHE. UPD reste tutelle secondaire de l'Institut Langevin. Suite à un avis défavorable de Sorbonne Universités, la demande de Paris Diderot de devenir tutelle du LERMA n'a pas été approuvée. La situation du LUTH est en cours de clarification, la tutelle secondaire de Paris Diderot y est probable. L'UPD n'est plus tutelle du GEPI.

Le passage en tutelle secondaire a pour conséquence que l'UPD n'est plus signataire que des seuls articles produits par des équipes UPD au sein du laboratoire. D'après le retour des directeurs de laboratoire, il semble que le passage d'un établissement en tutelle secondaire marque également une baisse de sa dotation au laboratoire concerné.

À noter la réflexion en cours sur un projet de fusion/réorganisation des différents laboratoires de l'Observatoire (suite à une recommandation de l'HCERES), en priorité GEPI, LERMA et LUTH qui ont des recouvrements thématiques importants.

Pour les labos du pôle Paris Sud: la décision du CNRS sur les tutelles sera prise l'an prochain

Le CS constate que la hiérarchisation des tutelles crée de facto des frontières supplémentaires (l'exemple de l'APC est évoqué: depuis que le CEA est passé tutelle secondaire il y a une forte pression sur les personnels CEA qui avaient rejoint le laboratoire à sa création pour qu'ils réintègrent leur établissement d'origine).

- **Point sur le C2N:** le labo n'est toujours pas fonctionnel (problèmes de bâtiment). Vérifier que les doctorants UPD ne seront pas affectés (prolongation éventuelle des contrats, facilitation administrative...). Pas de retour pour le moment.

- **Postes invités:** Les notifications officielles devraient être communiquées début juillet .

- **Initiatives prises en hommage à Y. Couder:** outre la présentation à la journée UFR et l'exposition qui a été présentée dans la bibliothèque recherche et bibliothèque UFR, des réflexions sont en cours pour organiser une journée de à sa mémoire; contacts peuvent être pris auprès de Laurent Limat.

6 - Classement des postes 2020

Un résumé des demandes de postes telles que présentées par les directeurs de laboratoire concernés figure dans le CR du précédent CS (J. Bartlett). Matteo Cacciari rappelle les conditions aux limites: cette année l'UFR dispose de 1 support PR (lié au départ C. Sirtori) et 4 supports de MCF (promotions F. Casse et C. Mora à l'UPD et de S. Bottani à Paris Descartes, détachement >3 ans S. De Cecco). Le support de G. Grégoire devrait se libérer dès que les aspects administratifs seront réglés; il sera peut-être arbitrable cette année dans la mesure où la réunion de la commission des postes n'aura lieu qu'en septembre.

En 2021: il n'y a pas de support MCF prévu sauf éventuellement un poste libéré par une promotion PR sur le poste de C. Sirtori. Il y aura en outre 1 ou 2 supports PR possibles en 2021 (en fonction des départs à la retraite prévus).

Depuis le dernier CS, des informations supplémentaires ont été transmises:

- une demande du CENS sur les aspects d'enseignement

- la réponse de MSC sur la proposition du CUFR: le laboratoire maintient son souhait d'un 46-1 plutôt qu'un 46-3

- une demande de l'Observatoire: demande de création de poste supplémentaire en 46-4 (voir discussion sur les postes de professeur).

- Discussion sur les postes de professeur

Une demande de poste 46-4 a été transmise à l'UFR par l'Observatoire; il s'agit d'un profil de poste spécifique réservé (entre autres) aux MCF IUF. Cette demande concerne en l'occurrence une MCF Senior IUF du LESIA (classée 2e cette année sur un poste de professeur).

M. Cacciari informe que l'université n'ouvrira pas de poste supplémentaire, surtout dans cette année de transition vers l'Université de Paris. Il faudrait donc requalifier un poste de MCF. F. Graner remarque que le taux de professeurs à l'UFR est déjà assez élevé: 40% alors que la moyenne de l'université est de 30% (M. Cacciari donne les chiffres pour Sorbonne Universités, où le pourcentage de MCF est: 69% en section section 28; 58% en section 29; 64% en section 30; 63% en section 34).

Les membres du CS notent que cette demande de promotion très ciblée est compliquée et délicate dans un contexte de pénurie de postes. Ils recommandent d'explorer d'autres pistes telle que celle des postes de professeur à l'Observatoire. En conclusion, le CS juge que cette demande est en porte-à-faux par rapport à sa politique, qui s'attache à la prise en compte du vivier existant.

F. Graner évoque 2 options pour les 3 postes de professeur prévus d'ici à 2022:

- la forte demande de promotion interne justifierait l'attribution d'un poste 46-3 sur chaque axe thématique. Cette demande pourrait toutefois excéder la proportion de postes 46-3 acceptée par la commission des postes (même si les demandes de promotion internes au sein de l'UFR ont été modérées dans le passé) . Elle offre l'avantage de la simplicité d'ouverture d'un poste dans l'axe de celui de C. Sirtori.

- une autre possibilité serait de flécher en priorité (= en 2020) 1 poste sur macro-vivo, éventuellement en 46-1 à MSC (demande récurrente du laboratoire pour renforcer un axe de recherche important). Cette demande serait plus facile à présenter à la commission des postes puisqu'elle permet un meilleur équilibre entre 46-1 et 46-3. Elle permet aussi une alternance puisque le dernier poste de PR en section 28 a été attribué à l'axe nano-quantique. Cependant il faut alors s'assurer que les internes promouvables dans l'axe macro-vivo puissent naturellement rejoindre ce laboratoire. Cela ne sera pas possible pour certains profils (notamment à l'IMNC). Par ailleurs, le CS note qu'il y a déjà eu plusieurs opportunités de candidature pour des candidats en section 28 "molle" (5 contre 3 pour la section 28 "dure"), aussi à Paris Descartes. Il y a eu une promotion 46-3 à IMNC en 2017, une promotion 46-1 à MSC en 2018, et une promotion à Paris Descartes en 2019.

Le CS se penche sur les arguments scientifiques qui pourraient justifier l'inversion nano-quant/macro-vivo et la demande d'un 46-1 au lieu d'un 46-3. La demande de ce poste est liée aux départs d'Y. Couder et de J.-C. Bacri, et au maintien d'un axe historique important du laboratoire. La nécessité scientifique d'un profil solide pour piloter la thématique prime sur la nécessité de promotion, ce qui explique la demande de 46-1. Mais le poste est classé 3e dans les demandes du laboratoire MSC (derrière 2 postes de MCF).

→ Le CS s'accorde sur la recommandation suivante: 1 poste PR 46-3 dans l'axe nano-quantique en 2020, et 2 postes PR sur les deux autres axes en 2021 (-2022) + être attentif à l'évolution du vivier de promouvables en interne pour la définition des profils.

Discussion Postes MCF

Résumé des demandes et de leur historique:

- AIM: 1 poste simulations numériques (renforcement), lien avec LUTH
2 poste CTA (AAPC-AIM-LUTH-LPNHE)
- APC: 1 poste instrumentaliste (remplacement, demande récurrente, demande classée l'an dernier)
2 poste CTA (renforcement) (APC-AIM 2e -LPNHE 2e-LUTH 2e)
3 poste technologie argon liquide (renforcement)
- IMNC: 1 poste modélisation biologie du cancer (remplacement, demande récurrente)
- LDAR: 1 poste pratique de l'enseignement supérieur (remplacement/renforcement, demande récurrente)
- LERMA: 1 poste structure Univers à grande échelle obs/théo (renforcement/remplacement) [UPD n'a pas pu devenir tutelle du LERMA malgré sa demande]
- LESIA: 1 poste petits corps (remplacement/renforcement, demande récurrente)
- LIED: 1 poste physique pour SHS (renforcement)
2 poste matière molle/désordre/vivant (PMMH-LIED-IL)
- LPNHE: 1 poste LHC ATLAS (renforcement/remplacement)
2 poste CTA (APC-AIM-LUTH-LPNHE)
- LUTH: 1 poste cosmologie (remplacement, demande récurrente)
2 poste CTA (APC-AIM-LUTH-LPNHE)
- MPQ: 1 poste spectro/photonique et matériaux quantiques (renforcement, demande récurrente)
- MSC: 1 poste modélisation apprentissage (renforcement, demande classée l'an dernier)
2 poste mécanobiologie, (remplacement) ouvert à PMMH et IL ? (pas encore discuté)
- PMMH: 1 poste matière molle, du désordre au vivant (renforcement), IL-LIED (2e) (pas MSC)

L'Observatoire n'a pas souhaité classer les demandes du LERMA, du LESIA et du LUTH. Pour ce qui est des postes au LERMA et LUTH, le CS propose de les réexaminer à l'issue de la période de transition et du rapprochement éventuel des laboratoires et des équipes.

Les trois postes en bleu (APC, MSC et MPQ) avaient été classés par le CS l'an dernier (et le poste MSC avait été remonté à la commission des postes). Le CS s'accorde pour les sélectionner à nouveau cette année. M. Cacciari souhaite que le CS classe au moins 3 demandes supplémentaires.

Il est convenu que la discussion reprendra au prochain CS où les postes seront examinés et évalués un par un, avec les critères suivants: remplacement ou renforcement ? fusionné/fusionnable ? historique de la demande, pertinence scientifique, priorité du labo, urgence et calendrier, environnement d'accueil. Suite à la demande du PMMH, une discussion s'engage sur la pertinence de demander des postes blancs, non fléchés thématiquement au sein d'un laboratoire. Il est convenu que la préférence va à des profils plus ciblés mais sur des thématiques pouvant être transverses à différents laboratoires pour

encourager les synergies. Dans ce contexte, il sera demandé au PMMH et au LIED de préciser leur profil commun d'ici au prochain CS.

La séance est levée à 12h30.